



**DEPARTEMENT DE LA SAVOIE
COMMUNE DE LA PLAGNE TARENTAISE**

AVIS D'ENQUÊTE

**Enquête publique sur le projet de révision allégée n°1 du Plan Local
d'Urbanisme (PLU) de la commune déléguée de Bellentre**

En application des dispositions de l'arrêté n°2020-037 de M. le Maire de LA PLAGNE TARENTAISE (Savoie) en date du 31 janvier 2020, le projet de révision allégée du PLU de la commune déléguée de Bellentre sera soumis à enquête publique du **24 février 2020 au 27 mars 2020 inclus, soit 33 jours**.

A l'issue de l'enquête publique, le conseil municipal de LA PLAGNE TARENTAISE délibèrera au vu du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, pour approuver la révision allégée n°1 du PLU de la commune déléguée de Bellentre éventuellement ajustée pour tenir compte des observations et avis émis au cours de celle-ci.

M. Xavier BOLZE a été désigné commissaire enquêteur.

Pendant toute la durée de l'enquête, les pièces du dossier seront consultables :

Mairie de La Plagne Tarentaise à Macot :

- du lundi au vendredi de 9H00 à 12H00 et de 13H30 à 16H30

Mairie annexe de Bellentre :

- du lundi au vendredi de 8H30 à 12H00 et de 14H00 à 17H00.

Sur un poste informatique à la mairie de Macot aux heures d'enquête susvisées :

<https://www.registre-dematerialise.fr/1905>

où chacun pourra consigner ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit au commissaire-enquêteur à la mairie de LA PLAGNE TARENTAISE – BP 04 – 73216 AIME-LA-PLAGNE CEDEX

Ce dernier recevra personnellement :

- le 28 février 2020 de 14h00 à 16h00 à la mairie déléguée de Bellentre
- le 12 mars 2020 de 10h00 à 12h00 à la mairie déléguée de Bellentre
- le 27 mars 2020 de 14h30 à 16h30 à la mairie de la Plagne Tarentaise (Macot)

Le dossier peut être consulté sur un poste informatique en mairie de LA PLAGNE TARENTAISE (Macot) aux heures et jours habituels de ladite commune.

Le dossier sera consultable sur le site internet: <https://www.registre-dematerialise.fr/1905> et les observations du public pourront également être communiquées, pendant le délai de l'enquête par voie électronique sur enquete-publique-1905@registre-dematerialise.fr.